

moment que de voir le candidat officiel arriver par le seul point où il fut ait fait opposition !

Si de l'Est on passe dans le Nord, on reconnaît que les opinions protectionnistes y ont conservé tout leur ascendant. Brame, Kolb-Bernard, Biches, ont été réélus à de grandes majorités, sans que le gouvernement ait même essayé de leur susciter des concurrents. Si M. Des Rotours est resté en possession de son siège, c'est que, comme M. Géliot, il s'était séparé du gouvernement dans la question économique, ce qui n'a pas empêché le pouvoir de le soutenir *per fas et nefas*.

Nous ne pouvons douter que la cause protectionniste ne triomphe dans la Normandie comme dans l'Est et dans le Nord. Toutefois nous ne pouvons exprimer trop de regrets de voir les élections de M. Ancel et de M. Poyer-Quertier soumises à un ballottage. Nous n'aurions jamais cru que l'industrie rouennaise pût oublier de ce point les services que lui a rendus son vaillant représentant. M. Poyer-Quertier avait fait preuve, en maintes occasions, d'une parfaite indépendance, et avait su prendre dans la question économique, un rôle des plus éminents à côté de M. Thiers. Il s'y était dévoué de toutes ses forces, et, dans ces discussions si arides, il avait montré un de ces tempéraments d'orateur qui deviennent de plus en plus rares par le temps qui court. Que les industriels y réfléchissent ! Si M. Poyer-Quertier devait être victime de leur ingratitude, ce serait un fâcheux exemple qu'ils donneraient. L'ingratitude est assurément une belle chose ; mais il ne faudrait pas en abuser.

Nous dirons aux électeurs rouennais, à ceux qui sont vraiment libéraux et qui veulent émettre un vote éclairé, nous leur dirons de se poser cette seule question : quel est, des deux candidats en présence, de M. Poyer-Quertier ou de son concurrent, celui dont l'opposition sera la plus gênante pour le gouvernement, dont la parole aura le plus d'influence, qui pourra le mieux faire prévaloir les principes à la défense desquels il consacrerait son talent et ses efforts ? Nous ne pensons pas que la réponse à cette question puisse être douteuse. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à se demander ce que répondrait M. Rouher si on lui posait. Certes, le concurrent de M. Poyer-Quertier est un homme très-honorable ; ses opinions démocratiques sont connues ; mais nous ne croyons pas que, s'il était élu, il donnât jamais beaucoup de tablature à M. Rouher, et que, s'il lui arrivait de monter à la tribune pour attaquer le nouveau régime économique et le gouvernement personnel, qui nous l'a imposé par voie de traité de commerce, il produisit grand effet sur le Corps législatif. M. Poyer-Quertier est évidemment un des hommes nécessaires de la situation ; il s'est fait dans le Corps législatif une place à part, et nous espérons bien qu'il viendra la reprendre aux applaudissements de toute la France industrielle.

Le secrétaire de la rédaction,
A. PLANQUETTE.

(Journal de Paris.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mercredi 3 juin.

On discute avec beaucoup de vivacité les divers candidats qui ont été élus dans la 7^e circonscription de Paris. M. Grandguillot, qui n'avait pu faire sa rentrée dans la presse périodique, voudrait cependant se passer de l'oublier tout à fait. M. Grandguillot est un homme qui eut le malheur d'être placé trop jeune dans une situation trop élevée ; c'est comme si on avait nommé colonel un collégien qui n'aurait pas même appris le maniement du fusil. On dit qu'un personnage important abriterait ses idées sous sa signature ; je n'en crois rien.

M. Behr a été, dit-on, reçu par l'Empereur ; de là le bruit de sa rentrée prochaine au ministère.

Je dois faire une rectification. Je vous ai dit que dans le Doubs, les adversaires de M. Latour Du Moulin se retirèrent et que sa réélection était assurée. Or, il n'y a que M. de Mérode, le candidat catholique, qui se désiste. J'avais annoncé, comme plusieurs journaux de Paris, que le marquis de Marmier se désistait également ; mais voici le texte d'une circulaire de M. D'Arnoix, préfet du Doubs, qui est un ami personnel de M. Rouher ; elle est datée de Besançon, 30 mai :

savoir si M. de Persigny, dont le dévouement n'est pas suspect, est partisan de concessions nouvelles du pouvoir ou s'il les juge inopportunes et dangereuses.

« Monsieur le maire,
Je suis informé que des doutes se sont élevés dans l'esprit de quelques électeurs de votre circonscription au sujet de l'attitude que comptait prendre l'administration pour le second tour de scrutin rendu nécessaire par le résultat négatif des opérations du 23 de ce mois.

« L'administration doit continuer, surtout après le désistement de M. le comte de Mérode, à soutenir la candidature de M. le marquis de Marmier, et je vous engage à persévérer loyalement dans vos efforts pour en assurer le succès.

« Recevez, etc. »

Nous n'avons pas à rechercher quels motifs dictent la conduite de l'autorité préfectorale ; mais il nous semble que, en cette circonstance, elle est mal inspirée ; d'abord parce qu'elle se prépare un second échec, l'élection de M. Latour Du Moulin étant certaine, ensuite, parce que l'honorable député sortant a énergiquement affirmé ses sentiments dynastiques, et que, en présence du triomphe de certains radicaux, c'est un homme dont le concours peut être utile au gouvernement.

Le vice-roi d'Egypte est attendu le 12 à Paris : il habitera le Palais de l'Élysée.

On dément la nouvelle donnée par le *Gaulois* de l'envoi à Mexico d'un M. Burtel, chargé par notre gouvernement de renouer les relations diplomatiques entre la France et la république mexicaine.

Les députés sortants de la Corse, MM. Abbatucci et Givini, ont été réélus tous deux à une très-majeurité.

On fait quelque bruit du prompt retour à Paris du comte Vimerotti qui passe pour être l'intermédiaire des relations confidentielles de l'Empereur et de Victor Emmanuel.

CH. CAHOT.

Une des pertes les plus regrettables qu'ait subies l'opposition modérée dans les élections du 23 et du 24 mai est certainement celle de M. Lambrecht. Nommé député par la circonscription de Douai aux élections de 1863, en remplacement de M. Choquet, député de la majorité, M. Lambrecht avait acquis tout de suite une place considérable dans la Chambre, par l'éloquence et la sobriété de sa parole, par la solidité et la sûreté de son jugement. L'honorable député du Nord semblait un de ces hommes qu'un gouvernement devrait toujours se trouver heureux de voir siéger dans une assemblée. On ne l'a pas moins combattu avec un acharnement

égal. Grâce au déploiement de toute sorte de moyens administratifs ou extra-administratifs, on est parvenu à faire réélire M. Choquet, l'ancien député, avec une majorité de mille voix seulement. Le succès matériel appartient donc à l'administration ; le succès moral appartient à M. Lambrecht. N'être battu que par une majorité de mille voix, en présence de tous les moyens d'action mis en usage dans cette circonstance en faveur du candidat officiel, c'est être vainqueur.

La popularité de M. Lambrecht, à la suite de cette lutte, est plus grande que jamais dans la ville de Douai et dans le reste de la souscription. Les témoignages de sympathie les plus honorables lui ont été prodigués. Le lendemain du jour du scrutin, sa maison ne se désertait pas. Tout ce qu'il y a de notable à Douai est allé lui exprimer ses regrets de ne pas avoir été élu, et de lui adresser ses félicitations. Les étudiants de l'École de droit et un certain nombre d'avocats stagiaires ont fait une démarche collective après de lui. L'un d'eux, M. d'Hooghe, jeune avocat qui, en plus d'une circonstance, a fait preuve de talent, a pris la parole au nom de tous et a exprimé l'espoir que l'avenir réparerait, pour M. Lambrecht et les libéraux de Douai, les mécomptes du présent.

« Nous vivons, a-t-il dit, dans un siècle où les vaincus de la veille sont parfois les vainqueurs du lendemain, et nous savons que si les candidatures officielles passent, la liberté, dont vous êtes un des plus vaillants défenseurs, ne passera pas. »

D'un autre côté, M. Lambrecht vient d'adresser aux électeurs de la circonscription une lettre dans laquelle il déclare que demain comme hier il sera prêt à recommencer la lutte en faveur de la liberté.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette sage et patriotique attitude.

Edouard Hervé.

(Journal de Paris.)

Chant du départ.

Démocrates au cœur de roche,
Loin de leurs collègues tremblants,
Avec leur serment dans leur poche
Ils iront s'essuyer à leurs bancs.

Bravant la droite et la tempête,
Ils siégeront nos députés,
Le bonnet rouge sur la tête
La carmagnole à leurs côtés.

Sous l'œil ému des tricoteuses,
Ils tonneront en beaux discours,
Que sous les lanternes fumeuses
On lira le soir aux faubourgs.

Bancel dira de sa voix claire,
En suivant le calendrier,
Les horreurs du 18 brumaire
Et les splendeurs de février.

Esquivers, en bon démocrate,
Apprendra l'histoire aux vertus,
Depuis le bouzingsot Socrate
Jusqu'au républicain Jésus.

Réjouis-toi, ma belle France,
Tu vas voir Raspail, sans délai,
Expliquer avec abondance
Quel fut son rôle au 15 mai.

Et vieux tribun au cœur vivace,
L'œil en feu, de ses doigts tremblants,
Appréhender par la tignasse
Garnier-Pagès en cheveux blancs.

Quand fablira leur voix sacrée,
Ils refuseront simplement,
D'un geste noble l'eau sucrée
Que fournit le gouvernement.

Allons, amis, la tête haute !
Seuls à l'écart, et frémissants,
Suivez tous galement, côte à côte
Votre chemin pendant six ans.

Dans six ans, le peuple sensible,
Viendra s'atteler à vos chars,

A moins pourtant... tout est possible
Qu'il ne crie : A bas les mouchards !
GASTON JOLLIVET.

CHRONIQUE LOCALE.

Nos travaux publics reçoivent en ce moment une impulsion dont il faut savoir bon gré à l'administration municipale. Le nivellement de la Grand-Place commence à se dessiner et promet dans son ensemble un coup d'œil très agréable ; le côté incliné vers la rue Neuve laisse seul un peu à désirer, mais dans l'avenir il sera facile de le ramener au niveau général, il n'y a donc pas à s'en préoccuper.

On nous assure que la construction de plusieurs écoles va commencer cette année et que plusieurs crèches y seraient adjointes. Tout en reconnaissant cette dernière institution appelée à rendre d'utiles services à la classe ouvrière, nous désirerions ne pas voir cette question primer celle des écoles.

Les travaux du canal marchent rapidement et produiront cette année une ressource inespérée pour la caisse des Octrois.

On espère cette année une augmentation d'au moins 100.000 francs dans cette branche de nos revenus ; on ne saurait mieux les placer qu'à l'amélioration de la viabilité de nos grandes nouvelles artères.

Aussi croyons nous que les boulevards vont recevoir une vigoureuse impulsion.

Chaque dimanche beaucoup de promeneurs se dirigent vers celui de l'Impératrice dont la première partie est achevée. Il importe de pousser le reste avec la plus grande activité, si l'on veut que les dépenses faites jusqu'à ce jour rendent en produits d'octroi ce qu'elles ont coûté.

Il y a du reste un engagement formel pris par l'administration vis à vis des propriétaires qui ont abandonné gratuitement pour plus de 200.000 francs de terrain, engagement qui intéresse à la fois l'honneur et l'intérêt de la cité.

Espérons donc que nous verrons cette année l'achèvement de cette belle promenade.

M. le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets, à la date du 12 mai, une circulaire relative à la nouvelle jurisprudence de Conseil d'Etat en matière d'alignements.

Cette jurisprudence ne laisse aucune doute sur la limite des pouvoirs attribués aux maires et aux préfets en ce qui concerne, soit la délivrance des alignements individuels, soit l'homologation des plans d'alignement.

Dans le premier cas, en l'absence de plans régulièrement approuvés, les maires sont obligés de délivrer les alignements sur la limite actuelle des propriétés. Dans le second cas, les préfets ne peuvent que donner ou refuser leur approbation aux plans délibérés par les conseils municipaux, sans avoir le droit de les modifier. Cette jurisprudence se fonde, on le voit, sur le respect des droits de la propriété et sur l'initiative des conseils municipaux ; elle ne peut qu'être accueillie avec faveur par les communes.

La procession de Saint-Sacrement, annoncée pour dimanche prochain toutes paroisses réunies, aura cette année un éclat tout particulier, si toutefois le temps déplorable que nous avons depuis trop longtemps, n'y met pas obstacle. Elle sera honorée de la présence de Mgr Desprez, archevêque de Toulouze et ancien doyen de Notre-Dame de Roubaix, et de Mgr Dubar, évêque de Constat, vicaire apostolique de Tché-ly. Sud-Est. Ce dernier, comme on le sait, appartient à une honorable famille de Roubaix.

persuade Louise... Grand-père, si vous saviez comme je me suis sentie heureuse, quand cette bonne chère cousine, cette sœur, est venue ; quand l'ai vu, que, peu à peu, et elle le méritait si bien, vous vous attachiez à elle, vous retrouviez en elle, parfois... oh ! souvenez-vous !... les traits, et le sang, et l'âme de vos aïeux.

Et toi, Violette, épuisée, sarrête, les yeux éperdument fixés sur le noble visage du vieillard, les mains jointes avec ferveur, et la voix pleine de larmes :

— Tu es une loyale et vaillante fille de notre race, une noble et héroïque enfant, dit-il, après un moment de silence, le Marquis la considérant avec amour. Et Louise, je l'avoue, est noble et charmante aussi, et vraiment digne d'appartenir à la famille. L'origine inférieure de sa mère n'est point visible en elle... Sur ce point, Violette, tu as vaincu. En présence de tant de grâces et de tant de vertus, que les vieilles rancunes s'effacent, et que notre Louise, mon autre fille, soit la bienvenue près de toi, près de moi, sous le vieux toit de nos aïeux.

Violette avait écouté les bonnes paroles du vieillard, avec joie, avec gratitude ; pourtant son regard restait encore troublé, et son visage triste, lorsqu'elle reprit, en attachant ses yeux inquiets sur le visage du Marquis, et en lui présentant la main :

— Oh ! vous êtes généreux, bien bon, grand-père ; mais, voyez, comme nous sommes malheureuses !... Ce que vous voyez de nous aujourd'hui, si tendrement, oh ! comme cela nous a coûté !... quelques jours !... Mon Dieu ! hier encore... Mais aujourd'hui, hélas ! ce n'est plus

assez, et, en nom de la miséricorde du Christ, je dois solliciter de vous encore une autre grâce... Mon oncle... est malade depuis long temps ; votre fils... est en danger.

— Ici elle s'arrêta, oppressée par l'angoisse, attendant un geste, un soupir, peut-être une parole. Mais le Marquis restait immobile, impassible, sévère et comme pétrifié, attachant sur elle un regard interrogateur, un regard froid et presque cruel, qui semblait néanmoins l'engager à poursuivre. Mais le souvenir de la douleur de Louise la fortifia.

— Il vous demande votre pardon, murmura-t-elle.

— Tu ne sais plus à qui tu parles, répondit-il sèchement, avec un geste de rancune et de colère implacable. Moi rouvrir ma porte à un traître, à un ingrat... jamais !

— Bon père, je ne vous demande, hélas ! que de pardonner à un mourant : s'écria Violette désolée. Les jours de mon oncle sont comptés ; il ne rentrera plus sous votre toit, qu'il a rempli, je le sais, d'amertume et de deuil. Mais il se repent, il est seul, il est désolé... Il va mourir !... Avez-vous jamais pensé à la mort, grand-père ?... Vous qui êtes un vrai chrétien, vous savez que tout n'est pas fini quand nous fermons les yeux pour ne les rouvrir qu'à la céleste clarté d'en-haut. Vous figurez-vous bien ce que peuvent être les angoisses, les terreurs, les désespoirs, les remords d'un malheureux qui doute de la miséricorde éternelle, parce que le pardon d'ici-bas lui a été refusé jusqu'à sa dernière heure ; qui s'attend à ce que, pour lui, au delà de

la tombe, à la malédiction de son père c'est toute la malédiction de son Dieu ?

Le vieillard, ému, presque effrayé, avait fait un léger mouvement ; son regard fixé sur le visage ému de la jeune fille, était devenu plus humble, moins farouche. Violette s'efforça doucement d'approcher sa robe, et se pencha vers le vieillard, et sur sa main fidele, appuyée sur le bras, elle murmura :

— Hélas ! j'imposerais que c'est pour un étranger, pour un inconnu, pour un autre chrétien comme vous que je vous implorais ; dit-elle. Mais vous avez un fils et et que ce fils vous a offensé... Je suis votre fille, moi, et vous respectez et vous honorez, et vous aidez... Vous vous rappelez bien : le jour où vous m'avez promis à Guy, je vous ai dit en tremblant, que je vous demanderais un jour une grâce ardemment désirée... C'était à ceci que je pensais ; j'y ai pensé toujours... Grand-père, si vous le voulez, reprenez-moi tous vos dons et vos préférences, et même le bonheur et l'amour de Guy ; mais accordez-moi ce pardon suprême, ce pardon qui sera si doux, qui va devenir sacré, qui va vous donner une vie éternelle, et qui mourant, une paisible agonie.

Elle interrompit tout à coup et releva la tête ; car elle venait d'entendre un long soupir amer, agité, déchirant, comme celui d'un cœur longtemps fermé qui s'entreouvre, d'une âme rebelle qui se brise ; mais quelle surprise et quelle joie ! elle pencha au-dessus de son front d'ange ; le vieillard pleurait. Et Violette comprit bien que sa cause était gagnée ; car, jamais, jusqu'alors, que la douleur fut anière ou la joie saisissante, elle n'avait vu de larmes briller dans ces yeux fiers. Puis

elle sentit deux braves cœurs s'entourer avec un tendre orgueil sa jolie tête frêle, et une voix vraiment paternelle et douce murmura humblement : Mon enfant, tu m'es venue ; je crois que, par ta voix, Dieu lui-même a parlé. Dis-moi, maintenant, que veux-tu que je fasse ?

— Alors, Violette ne répondit pas tout d'abord ; mais elle se releva en nous regardant, et entouré de sa main tremblante, et appuyé ses lèvres écarlates sur ce front où rayonnait, au milieu même de la douleur, une joie et une paix depuis longtemps inconnues ; et tous deux, y compris les amis et les reconciliés, n'avaient plus d'ambitions ni de secrets l'un pour l'autre, se joignant en silence devant Dieu et confondant leurs bénédictions, leurs prières et leurs vœux.

VII.

Dès le lendemain matin, chose toute nouvelle, étrange, et que, depuis si longtemps, les vieux murs du manoir de Kervélen n'avaient point vue, les gens du château durent s'occuper de tout préparer à la hâte pour le départ du maître.

Monsieur le Marquis allait à Paris ! s'écriait on ouvrant de grands yeux le jeune valet Alain ; Monsieur le Marquis va à Paris ! répétaient les yeux en pleurs, dans sa tristesse et dans sa joie, la fidèle Marie-Anne. La pauvre vieille mie sentait son cœur partagé entre l'altéresse et la douleur ; elle savait que son enfant chéri, son jeune maître Albert était mourant et que, selon toute apparence, elle ne le reverrait plus en ce monde ; mais elle savait aussi qu'il s'était solennellement reconcilié avec son Dieu, qu'il allait être en-

tièrement reconcilié avec son père, et pour la vieille servante bretonne, simple et fidèle, pieuse et résignée, c'était beaucoup déjà que cette douce promesse de paix, que cette consolation par l'oubli et l'amour.

Le Marquis, dans son voyage, ne se montra pas moins ému, parfois muet et sombre, qu'il se laissait dominer par ses anciens serviteurs, parfois plus calme et plus tendre en présence de la grâce, du charme et de la tristesse de ses deux filles. C'était ainsi qu'il les appelait désormais, et il ajoutait même quelquefois, en serrant la main rembrunie de Louise : — Allons, pauvre petite, aie bon espoir, prends courage... Voici que je te ramène à ton père, moi enfant.

— Je ne l'ai jamais quitté... que pour vous, répondait la jeune fille en pleurs.

ETIENNE MARCEL.

(à suivre au prochain numéro.)

Cet idiot de Joseph a servi chez un pharmacien.

Un soir on le trouve derrière le comptoir, accroupi sur le plancher et frottant les reins.

— Eh bien ! qu'est-ce que vous faites là, Joseph ?

— Ah ! je vais vous dire, monsieur le soir, je ramasse toutes les pilules qu'on a laissées tomber par mégarde dans la journée ; je les mets avec soin dans un bocal et, quand je suis malade, j'avoie la première venue.